

Après l'étude internationale PIRLS **Décryptage des principales propositions du ministère** **et** **commentaires du SNUipp-FSU**

I – QUE NOUS APPRENNENT LES RÉSULTATS DE PIRLS 2016 ?

Pirls est une enquête internationale, réalisée tous les 5 ans depuis 2001, qui évalue le niveau de lecture des élèves de 9-10 ans (CM1) avec des questions portant sur la capacité à prélever des informations ponctuelles dans le texte et d'autres sur la compréhension fine, les inférences etc. Les enseignants et les parents sont aussi interrogés sur la perception de l'école et des enfants.

La France avec une moyenne de **511pts** en réussite globale en lecture se situe à la 34^e sur 50 juste au-dessus de la moyenne des pays (500). La France est devancée par tous les pays développés comparables à l'exception de la Belgique francophone. **Et surtout, nous reculons puisque la France fait partie des 10 pays qui chutent sur la période 2011-2016 et des 2 pays en chute sur 2001-2016.** Les meilleurs élèves comme les moins bons ont des résultats en baisse. Mais la baisse résulte d'une augmentation des élèves faibles. **La chute ne porte pas sur le décodage mais sur la compréhension.**

Quelles en sont les explications ?

- les programmes de 2008 trop axés sur l'automatisation et pas assez sur la compréhension ;
- La faiblesse de notre formation initiale et continue ;
- Les classes plus chargées ;
- La corrélation des inégalités sociales et scolaires ;
- La scolarisation précoce est un atout pour travailler la langue mais pas avec des effectifs lourds ;
- La perception de l'école par les parents d'élèves est bien moins bonne que dans d'autres pays ;
- La perception de leur métier par les professeurs (**dernière place**) ;
- Les élèves sont moins « sécurisés » notamment par la difficulté pour notre système à sortir d'une école élitiste et à valoriser les progrès et les réussites.

II – QUELLES SONT LES RÉPONSES DE NOTRE MINISTRE ?

Cf. document « Maîtriser le français - Une exigence pour la réussite de tous » publié par le ministère dès le 5 décembre 2017, au lendemain de la diffusion de l'enquête PIRLS ?

<http://www.education.gouv.fr/cid123875/maitriser-le-francais-une-exigence-pour-la-reussite-de-tous.html>

Sommaire

- 1) Un retour aux fondamentaux : les automatismes de la langue, lecture à haute voix et dictée quotidienne.

- 2) Des mesures annoncées comme pédagogiques et volontaristes : conseil scientifique, évaluations, progressions annuelles, langage en maternelle.

- 3) Agir sur la structure : dédoublement CP/CE1 en EP.

- 4) Du côté des enseignants : formation, manuels imposés et APC.

- 5) La question spécifique de la professionnalité enseignante.

1) Un retour aux fondamentaux

- « **Les automatismes de langue** ne sont pas assez développés chez les élèves (décodage, orthographe, règles de grammaire et de conjugaison). Ils sont pourtant la condition sine qua non pour la compréhension de textes longs comme ceux qui sont proposés dans PIRLS ».

Commentaire du SNUipp-FSU

Les élèves français sont en difficulté sur les processus les plus complexes « Interpréter et Apprécier ». PIRLS indique que les enseignants français sont moins nombreux que leurs collègues européens à proposer à leurs élèves des activités régulières susceptibles de développer leurs stratégies et leurs compétences en compréhension de l'écrit.

Les programmes de 2008, qui sont ceux que les élèves évalués ont connus, étaient déjà centrés sur les « fondamentaux ». La réponse du ministère, purement médiatique, tombe donc à côté.

La dernière recherche d'envergure sur la lecture, « Lire et Ecrire au CP », dirigée par Roland Goigoux en 2016, indique que trop souvent, le travail sur la compréhension est différé après la maîtrise du code. Or, dès le début du CP, compréhension et déchiffrement se renforcent mutuellement, particulièrement quand l'engagement actif des élèves est sollicité, à partir de supports variés.

- Le document ministériel recommande de « **pratiquer la lecture à haute voix** » et une « **dictée quotidienne à l'école élémentaire.** »

Commentaire du SNUipp-FSU :

Quelle relation entre lecture à voix haute ou dictée, et compréhension fine en lecture ? Claude Lelièvre, historien de l'éducation, qualifie cette dernière annonce sur la dictée de « démagogique et rassurante pour faire croire une reprise en main des bases ». (Médiapart, 05/12/2017).

2) Des mesures annoncées comme pédagogiques et volontaristes

- « **Mise en place d'un Conseil scientifique présidé par M. Stanislas Dehaene, Professeur au Collège de France** », **neuroscientifique.**

Commentaire du SNUipp-FSU :

Cette nomination va dans le sens d'une préférence du ministre pour les neurosciences. Dans son appel, signé par près de 60 chercheurs, le SNUipp-FSU affirme que « *dans le dialogue permanent que l'école doit entretenir avec la recherche, aucune discipline ne peut légitimement s'imposer aux autres et aucune ne doit être ignorée. La recherche ne peut être instrumentalisée dans des débats médiatiques le plus souvent réducteurs.* »

Par ailleurs, le SNUipp-FSU doute de l'objectivité du nouveau président du Conseil scientifique. Obnubilé par la « méthode globale », l'auteur des « Neurones de la lecture » opère en effet un tri dans le contenu de sa propre recherche. Cf. *intra argumentaire éduc* « **LECTURE - Mais que disent vraiment les neurosciences ?** ».

- « **Évaluations des élèves conçues par le Conseil scientifique** » :
Rentrée 2017 : évaluation en début de CP et de 6e. Rentrée 2018 : - évaluation en début de CP (« repères pour le CP ») ; - Evaluation au milieu de l'année de CP (« point d'étape CP ») ; À titre expérimental ces évaluations seront proposées aux élèves de l'éducation prioritaire en janvier, février 2018 ; - évaluation en début de CE1 (« repères pour le CE1 ») et 6e. »

Commentaire du SNUipp-FSU :

Le ministère fait des évaluations CP « une première étape du développement de la culture de l'évaluation dans les classes ». La « culture de l'évaluation » qui se traduit souvent par la mise en place d'outils de contrôle et d'instrument de gestion, a déjà été mise en œuvre dans d'autres pays.

Des recherches en pointent les dangers et les effets négatifs sur les résultats des élèves et sur le métier d'enseignant-es.

Cf. intra argumentaire éduc « Les évaluations standardisées », ou sur « La gestion axée sur les résultats (GAR) au Québec ».

Pour le SNUipp-FSU, l'évaluation ne peut avoir d'autres fonctions que celle d'être au service des apprentissages des élèves.

La systématisation d'évaluations nationales standardisées cadre mal avec le nécessaire respect du savoir-faire enseignant en matière d'évaluation des élèves et la mise en œuvre des programmes à l'échelle des cycles. Le SNUipp-FSU avait obtenu en début d'année que les équipes puissent adapter les évaluations sur le fond, la forme ou le calendrier de passation à la réalité de la classe et/ou de l'école, en s'appuyant sur les synthèses transmises par l'école maternelle.

- **« Progressivité et clarification des programmes**

Le Conseil supérieur des programmes analyse les programmes et propose des ajustements nécessaires au regard de l'objectif de maîtrise des savoirs fondamentaux par tous les élèves.

Début 2018, des progressions annuelles seront mises à disposition des professeurs pour les aider à mieux accompagner les élèves tout au long des différents cycles (le cycle 2 – CP, CE1, CE2 ; le cycle 3 - CM1, CM2 et 6e ; le cycle 4 – 5e, 4e et 3e). La cohérence des cycles est conservée, tout en précisant ce qui doit être acquis annuellement. »

Commentaire du SNUipp-FSU :

Le ministre s'était engagé à ne pas réécrire les programmes. Il déclarait au quotidien *Le Monde* le 20/05/2017 : « Je ne donnerai pas dans la verticalité, dans l'injonction. Je serai un ministre qui pousse aux solutions de terrain. Mon message aux enseignants, c'est qu'il n'y a pas de chape de plomb : qu'ils se sentent libres, qu'ils innorent ».

Cet ajustement est synonyme de réécriture, vraisemblablement dans le sens d'un recentrage sur les fondamentaux alors même que les évaluations internationales notent la baisse des résultats des élèves issus des programmes de 2008. La politique des cycles est remise en cause ainsi que le professionnalisme enseignant en déterminant des progressions annuelles. Le ministre ferait mieux de choisir la stabilité, d'assurer une continuité des politiques éducatives et de préserver l'école des polémiques d'autant que, pour le SNUipp-FSU, les programmes de 2015 pour la maternelle et de 2016 pour l'élémentaire sont plutôt bien conçus.

- **« La maternelle, école du langage**

Accéder à une lecture fluide se prépare très en amont, dès l'école maternelle, qui doit devenir plus encore qu'aujourd'hui une « école du langage ».

Le document ministériel annonce des préconisations pour « un travail régulier sur le vocabulaire qui, chaque année, doit être appris par les enfants (printemps 2018) ».

Commentaire du SNUipp-FSU :

Le rôle de la maternelle ne se résume pas à la préparation de l'école élémentaire. Elle est un lieu de prévention de la difficulté, de bienveillance, du respect du rythme d'apprentissage du jeune enfant. Elle met en œuvre des modalités spécifiques d'apprentissage où le jeu y tient une place particulière et où le langage est travaillé et développé « en situation » et non seulement lors des séances spécifiques. Les nouveaux programmes permettent à la maternelle de contribuer au développement de l'enfant au moment où les apprentissages langagiers se construisent. Le SNUipp-FSU sera très vigilant pour que l'équilibre que l'on trouve dans les programmes actuels entre développement langagier, sensoriel, culturel, corporel et social de tous les enfants soit respecté. La maternelle est une école bienveillante tout en étant exigeante. Recommencer à définir la maternelle comme devant prioritairement préparer à l'élémentaire, ne fait que desservir les élèves issus de milieux défavorisés, ce serait une régression à laquelle s'oppose le SNUipp-FSU.

3) Agir sur la structure

- **« Une réforme structurelle : le dédoublement des classes en CP et CE1 dans l'éducation prioritaire »**

Commentaire du SNUipp-FSU :

Les différentes recherches : américaine STAR, lancée en 1985, étude de Thomas Piketty et Matthieu Valdenaire datant de 2006, mais aussi expérimentation des CP à effectifs réduits en France en 2003... soulignent que pour produire des effets positifs, la réduction des effectifs doit concerner l'ensemble des classes, elle doit aussi s'accompagner de formation de haute qualité des enseignants pour qu'ils adaptent leurs pratiques au contexte.

A minima, pour en ressentir les effets, les élèves doivent avoir fréquenté des classes à petits effectifs au moins 2 ans.

Du côté des locaux scolaires, la mise en œuvre des CP à effectifs réduits en REP+ à cette rentrée 2017 a souvent posé d'importants problèmes. L'élargissement de la mesure aux CE1 en REP+ et aux CP en REP en septembre 2018 devrait encore complexifier la situation. Cela n'empêche pas le ministère d'annoncer, dans ce document, une « réflexion sur les bibliothèques scolaires »... dont les locaux ont souvent été sacrifiés ! Pour le SNUipp-FSU l'abaissement des effectifs doit concerner toutes les classes.

4) Du côté des enseignants, formation, manuels imposés et APC

- **« Un plan de formation en lecture pour les professeurs des écoles. Sur les 18 heures de formation que les professeurs suivent chaque année, 9 heures seront consacrées à l'apprentissage de la lecture. »**

Commentaire du SNUipp-FSU

Interrogés sur leur éventuelle participation à une formation professionnelle en lecture-compréhension au cours des deux dernières années (stages, ateliers, séminaires, etc.), les enseignants français mettent en évidence un développement professionnel restreint par rapport aux autres pays. Ainsi, 38 % des élèves français ont des enseignants qui n'ont participé à aucune formation contre 22 % en moyenne pour les autres pays européens.

Le « plan de formation » annoncé par le ministre se limite à la moitié des animations pédagogiques annuelles, il est révélateur de la faiblesse de l'investissement budgétaire prévu. Quant au contenu, il ne doit pas se résumer aux neurosciences et à la syllabique, il est essentiel que tous les aspects de la recherche sur l'apprentissage de la lecture, et les approches développées par les mouvements pédagogiques, soient mis à disposition des enseignants.

- **« Au début de l'année 2018 : des recommandations du Conseil scientifique pour aider les professeurs à bien choisir leurs manuels. »**

Commentaire du SNUipp-FSU

Roland Goigoux dans la recherche « Lire Ecrire au CP » : *« la variable « manuel » ne permet pas d'expliquer les différences d'efficacité entre enseignants, probablement parce que l'usage que font les maîtres expérimentés d'un même manuel est très différent. Nous avons constaté, par exemple, qu'ils ne proposent pas des tâches identiques, ni par leur nature, ni par leur durée, ni par leur planification, ni par leurs modalités de réalisation. »*

Mais surtout, le chercheur commente : *« Les traitements politiques vont-ils jouer les enseignants contre l'opinion publique ? Quand l'école n'est pas efficace, c'est de leur faute, dit-on. Leur dire qu'ils doivent tous avoir un manuel, c'est leur dire qu'ils travaillent mal. Dire aussi à des professeurs motivés que les laisser choisir leur méthode et leur manuel, c'est « de la non-assistance à personne en danger », c'est d'une violence symbolique inouïe. »* Lui-même explique observer sur le terrain de très bons résultats chez des professeurs qui ne se reposent pas sur un seul manuel pour enseigner. (Médiapart, 05/12/2017).

Pour le SNUipp-FSU, reprendre la main sur son métier c'est exercer sa liberté pédagogique et son professionnalisme.

- « Pour tous les élèves qui n'ont pu bénéficier de tous ces dispositifs, une réponse d'urgence est prévue. À l'école élémentaire : **l'heure hebdomadaire d'activités pédagogiques complémentaires (APC) sera désormais spécifiquement consacrée aux activités de lecture et de compréhension.** Développement des stages de réussite pendant les vacances. »

Commentaires du SNUipp-FSU

Sous une communication volontariste en apparence (réponse « d'urgence »), le ministre Blanquer ne fait que recycler les recettes éculées de la période du ministère Darcos : aides personnalisées devenue APC et stages de « remise à niveau » pendant les congés scolaires.

De surcroît, le ministre Blanquer s'affranchit du cadre réglementaire. Le décret n°2017-444 du 29 mars 2017 prévoit que le contenu des APC peut se décliner de différentes manières : « 36 heures pour les activités pédagogiques complémentaires organisées dans le projet d'école par petits groupes d'élèves, pour l'aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, pour une aide au travail personnel ou pour une activité en lien avec le projet d'école ». Pour le SNUipp-FSU, il revient bien aux équipes de décider du contenu des APC. Le syndicat confirme par ailleurs sa consigne de réappropriation des 108h.

Enfin, le ministre fait le choix d'externaliser et d'individualiser les apprentissages. Alors que c'est au sein de la classe avec le collectif que se jouent les apprentissages et en lien avec les enseignants spécialisés.

Cf. intra argumentaire éduc « APC : la question de l'individualisation des parcours ».

Par ailleurs, la question ne peut se résoudre par une augmentation du volume de l'activité d'apprentissage de la langue qui est déjà très élevé en France, mais doit se centrer sur le développement des activités de compréhension dont certaines sont jusqu'à deux fois moins développées en France qu'ailleurs.

5) La question spécifique de la professionnalité enseignante

Le document ministériel du 5 décembre 2017 rappelle dans sa page de titre le slogan de Jean-Michel Blanquer : « Pour l'école de la confiance ».

Pourtant, dans sa conférence de presse du 6 décembre, il n'hésite pas à asséner que ce serait de la « non-assistance à personne en danger » que de laisser un enseignant choisir la méthode et le manuel qui lui conviennent. Dès l'introduction du document : « maîtriser le français », il annonce vouloir « guider les inspecteurs et les professeurs dans leurs pratiques ».

Commentaires du SNUipp-FSU

Le SNUipp-FSU dénonce un virage déterminant que prend le ministère de l'Éducation nationale dans sa conception du métier des enseignants.

Le ministère veut ainsi imposer aux enseignants ce qu'ils doivent faire dans la classe, ou plutôt comment, quand et de quelle manière ils doivent le faire. Ce qui est visé, à travers cette mise en scène de mobilisation nationale pour la lecture et la réussite des élèves, c'est en fait la transformation des enseignants en exécutants.

Le SNUipp-FSU s'oppose catégoriquement à cette perspective. Pour être efficace, les enseignants doivent, au contraire, être considérés comme les « experts en pédagogie ».

Roland Goigoux s'inquiète, à juste titre, des conséquences de ces annonces pour le moral des enseignants. « Notre pays se distingue par le malaise de ses enseignants. » Sur 50 pays, la France est celui où les enseignants sont les moins nombreux à être très satisfaits de leur travail. 26 % d'entre eux le sont contre 57 % pour le reste de l'échantillon.

Ainsi, dans cette livraison de PIRLS, la France tient la dernière place dans la perception de leur métier par les professeurs.

Pour le SNUipp-FSU, vouloir transformer les enseignants du 1er degré en exécutants, c'est précisément tourner le dos aux objectifs de réussite de tous les enfants. Parce que ce qui se joue dans la classe sera toujours délicat et complexe, parce qu'aucune recette ne fonctionnera jamais de manière uniforme.

Il est utile de rappeler ici ce message conjoint à l'occasion de la **Journée mondiale des enseignants** du 5 octobre 2017, intitulé « **Enseigner librement, donner les moyens d'agir aux enseignants** », et signé par Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO, Guy Ryder, Directeur général de l'Organisation internationale du Travail, Anthony Lake, Directeur général de l'UNICEF, Achim Steiner, Administrateur du PNUD, et Fred van Leeuwen, Secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation :

[extraits] « Être autonome pour un enseignant n'implique pas seulement d'avoir accès à une formation de haut niveau, à des salaires équitables et à des possibilités constantes de perfectionnement professionnel. Cela implique d'avoir la liberté de soutenir l'élaboration des programmes scolaires nationaux et l'autonomie professionnelle de choisir les méthodes et les approches les mieux adaptées pour permettre une éducation plus efficace, inclusive et équitable. Cela signifie en outre de pouvoir enseigner en toute sécurité dans les périodes de transition politique, d'instabilité et de conflit.

Pourtant, dans beaucoup de pays, la liberté académique et l'autonomie des enseignants sont menacées. Ainsi dans certains pays, dans l'enseignement secondaire et supérieur, des systèmes de contrôle stricts exercent sur les établissements une pression énorme afin qu'ils produisent des résultats à des épreuves normalisées, sans prendre en compte la nécessité d'appliquer un large programme répondant aux besoins divers des élèves.

En cette Journée mondiale des enseignants, aidez-nous à autonomiser les enseignants et à leur donner les moyens d'exercer librement, afin que chaque enfant et chaque adulte soit à son tour libre d'apprendre au profit d'un monde meilleur. »